



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vouillé, le 23 septembre 2021.

EFFRACTION ET VANDALISME

La Coop de l'eau 79 dénonce l'intrusion sur le chantier de construction de la première réserve à Mauzé-sur-le-Mignon

Mercredi 22 septembre en milieu d'après-midi, plusieurs centaines d'individus opposés au projet de la Coop de l'eau 79 se sont introduits par effraction sur le chantier de Mauzé-sur-le-Mignon, où se construit actuellement la première réserve de substitution d'eau. Cette intrusion illégale, qui a occasionné des dommages matériels et des blessures sur trois représentants des forces de l'ordre, est fermement condamnée par la Coop de l'eau 79.

À la suite de l'intrusion, hier après-midi, de plusieurs centaines d'individus se réclamant de diverses associations et collectifs opposés au projet de la Coop de l'eau 79 sur le chantier de Mauzé-sur-le-Mignon, où se construit actuellement la première réserve de substitution d'eau, Thierry Boudaud, président de la Coop de l'eau 79, tient à réagir :

« L'action menée par des opposants sur le chantier de Mauzé est inadmissible. Ce site est un terrain privé où se construit un ouvrage en toute légalité. Ces individus sont entrés illégalement, malgré les barrières. Les ouvriers y travaillant ont dû momentanément arrêter les travaux pour la sécurité de tous avant de se mettre à l'abri pour leur propre sûreté. Certaines personnes n'ont ensuite pas hésité à s'attaquer aux engins de chantier, propriétés privées, engrangeant des dégâts importants quitte à affronter les forces de l'ordre : trois gendarmes ont été blessés. »

« Les opposants parlent de "guerre de l'eau" mais eux seuls prennent les armes : nous sommes toujours restés dans une attitude de transparence et de légalité, étant ouverts au dialogue et respectant la loi. Cette intrusion illégale et violente nous emmène sur le terrain du droit et de l'action : la Coop de l'eau 79 étudie tous les moyens légaux pour faire condamner ces agissements. »